

A. DESCRIPTION

1. Principe

Bande de Rive CE 60 en aluminium extrudé permettant l'écartement des eaux de ruissèlements et donc la protection des revêtements de façade ainsi que d'assurer l'arrêt et le raccordement de l'étanchéité sur la rive et l'acrotère.

2. Destination

La bande de Rive CE 60 s'applique sur des ouvrages comportant essentiellement un relief en béton (banché ou panneaux préfabriqués) ou en maçonnerie d'éléments pleins revêtue d'un enduit de liant hydraulique.

La bande de Rive CE 60 peut être utilisée :

- en climat de plaine ou de montagne,
- en zone rurale non polluée, urbaine, industrielle ou marine,
- en travaux neufs comme en rénovation (après vérification préalable du support et éventuelles réparations telles que reprise des fissures, ...).

3. Composition

La bande de Rive CE 60 est un profil réalisé en alliage d'aluminium extrudé de nuance 6060 selon la norme NF EN 485-2 – Tolerance T6 selon la norme NF EN 755-2, en épaisseur de 1,5 mm. Elle est proposée en version anodisée (version standard) ou thermo laquée.

La bande de Rive CE 60 est fournie en bottes comportant des éléments de 3 m de longueur.

4. Accessoires

4.1 Pièces de jonction et d'angles

La jonction entre les éléments est assurée par des éclisses droites et par des fourreaux droits de 40 mm de largeur dans lesquels sont insérées les extrémités des profils.

Les angles droits sont réalisés avec des fourreaux d'angle (angles rentrants ou sortants) dans lesquels sont insérées les extrémités des profils.

4.2 Visserie

Les fixations à utiliser sont des chevilles à frapper de diamètre 5 mm et de longueur minimale 35 mm avec collerette d'appui. En climat de montagne et en atmosphère marine on utilisera des fixations inox.

Les fixations adaptées Tapvis cheville 5x35 sont fournies par le Comptoir de l'Étanchéité.

5. Mise en œuvre

La mise en œuvre de la bande de Rive CE 60 s'effectue de la manière suivante :

5.1 Prescriptions relatives au support

Les supports sont conformes aux prescriptions de la norme NF P 10-203 (réf. DTU 20-12) pour ce qui concerne leur conception et

stabilité, et à la norme NF P 18-201 (réf. DTU 21) pour leur mise en œuvre.

Le profilé n'est pas cintrable.

5.2 Procédure pour la mise en œuvre

Positionner la bande de Rive CE 60. La distance du premier percement ne doit pas excéder 10 cm de chaque extrémité ou angle. Percer le support (foret de \varnothing 5 mm) au travers de chaque pré-percement du profil.

Fixer la bande de Rive CE 60 à l'aide des chevilles à frapper.

5.3 Fixation

La cheville à frapper est mise en place dans le béton au travers de tous les emplacements pré-percés. Achever la mise en place en enfonçant la vis à l'aide d'un maillet, puis si nécessaire serrer définitivement cette dernière par vissage.

5.4 Alignement

Les jonctions des éléments de bande de Rive CE 60 sont réalisées avec des éclisses permettant l'alignement des profils.

5.5 Angles

Les angles sont réalisés par ajout d'angles préfabriqués comme expliqué 4.1.

5.6 Entretien et réparation

La bande de Rive CE 60 est facilement démontable et donc réparable.

Le mastic de calfeutrement doit rester visitable et être remplacé lorsque nécessaire.

6. Travaux de rénovation

Dans le cas de travaux de rénovation, le support sera vérifié au préalable et réparé si besoin (reprise des fissures, ...).

7. Climat de montagne

En climat de montagne, on utilisera des fixations inox.

8. Fabrication et contrôle

Les bandes de Rive CE 60 sont fabriquées pour le Comptoir de l'Étanchéité selon son cahier des charges. La société Comptoir de l'Étanchéité assure le contrôle et la distribution des profils.

Les bandes de Rive CE 60 sont livrées conditionnées en bottes selon les quantités du client. Les bottes sont maintenues par un ruban adhésif.